Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence HAA

Analyse de données en histoire de l’art et archéologie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-HAA-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0 indicatif, selon les données de la demande ; aucun coefficient national n’est fixé pour ce bloc**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Sélection critique des ressources et des données** (3 questions) — **Page 3**
2. **Traitement quantitatif et spatial des données** (3 questions) — **Page 5**
3. **Confrontation et synthèse des données** (3 questions) — **Page 7**
4. **Argumentation et limites de l’interprétation** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencehaa.fr/assets/annales/licence-haa/C1 - Exploitation de données à des fins d’analyse/2026/Licence Histoire de l’Art et Archéologie - C1 - Exploitation de données à des fins d’analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Sélection critique des ressources et des données

L'étude porte sur un secteur archéologique fictif de la vallée de la Loire, documenté par un plan, des comptages de mobilier et une fiche de contexte. Il faut sélectionner des données utiles et en évaluer la portée sans confondre observation, interprétation et hypothèse.

Question 1.1. À partir des DT 1 à DT 3, sélectionnez deux données utiles pour étudier l'évolution de l'occupation du secteur. Pour chacune, indiquez la question à laquelle elle peut contribuer et une limite à prendre en compte.

Donnée utile	Question étudiée	Limite
DT 2 : effectifs des catégories par unité	Les assemblages de mobilier diffèrent-ils entre les unités ?	Les fragments ne correspondent pas chacun à un récipient et les volumes fouillés ne sont pas nécessairement comparables.
DT 3 : contexte des dépôts et protocole de collecte	Les différences peuvent-elles refléter des pratiques ou des phases distinctes ?	Mélange possible en U2 et absence de datation absolue.

Le DT 1 situe les unités et S1, mais son plan schématique ne donne ni distances réelles ni chronologie. La confrontation des comptages et des contextes permet de formuler des pistes sur l'évolution de l'occupation, sans établir à elle seule une succession de phases.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Confronter les assemblages du DT 2 aux contextes du DT 3, sans déduire une chronologie certaine des seuls comptages.

Question 1.2. Classez les énoncés « 24 fragments sont enregistrés dans l'unité U2 », « U2 contient davantage de céramique que U1 » et « U2 correspond à une zone de rejet domestique » en observation, interprétation ou hypothèse. Justifiez brièvement le classement du dernier énoncé.

- « 24 fragments sont enregistrés dans l'unité U2 » : observation, à préciser comme 24 fragments de céramique commune, conformément au DT 2. U2 totalise 48 fragments.
- « U2 contient davantage de céramique que U1 » : interprétation comparative des comptages. Pour la céramique commune et fine, les effectifs sont de 27 en U2 contre 24 en U1.
- « U2 correspond à une zone de rejet domestique » : hypothèse fonctionnelle.

Le dernier énoncé propose une explication qui n'est pas directement observée. Le mélange possible signalé en U2 et l'absence d'indices fonctionnels indépendants empêchent de l'établir.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Observation : 24 fragments de céramique commune en U2. Interprétation : davantage de céramique en U2 qu'en U1. Hypothèse : rejet domestique.

Question 1.3. Proposez une précaution de méthode pour comparer les comptages des unités U1 et U2, puis expliquez en quoi cette précaution améliore la validité de la comparaison.

Pour comparer les assemblages, rapporter les effectifs de chaque catégorie au total de fragments de l'unité est préférable à la comparaison des seuls nombres bruts. Ainsi, l'écart entre les totaux d'U1 (36 fragments) et d'U2 (48) ne suffit pas à conclure qu'une catégorie y est réellement plus fréquente.

Une comparaison plus solide demanderait aussi de traiter des volumes égaux de sédiment avec un tamisage identique et systématique. Le volume traité n'étant pas fourni et la collecte ayant été principalement manuelle, les proportions disponibles améliorent la comparaison, mais ne corrigent pas entièrement les biais d'échantillonnage ni le mélange possible en U2.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Comparer les proportions par catégorie et, idéalement, standardiser les volumes de sédiment et le protocole de tamisage.

2. Traitement quantitatif et spatial des données

Les effectifs de fragments de céramique commune, de céramique fine et de tuile sont répartis entre les unités U1, U2 et U3. Il faut calculer et comparer des proportions, puis exploiter avec prudence la relation spatiale entre U2 et la structure S1.

Question 2.1. Calculez la part de la céramique fine dans le corpus total, puis la part de la tuile. Présentez les deux calculs et les résultats arrondis au dixième de pourcentage.

Le corpus totalise 104 fragments. Pour chaque catégorie, on divise son effectif par ce total, puis on multiplie par 100. La céramique fine compte 19 fragments et la tuile 35. Les résultats, arrondis au dixième, décrivent la composition des fragments enregistrés, et non celle des récipients.

Catégorie	Calcul	Part du corpus
Céramique fine	19 ÷ 104 × 100	18,3 %
Tuile	35 ÷ 104 × 100	33,7 %

Parts des catégories dans le corpus

Calcul demandé	Opération	Résultat
Part de la céramique fine dans le corpus total		18,3 %
Part de la tuile dans le corpus total		33,7 %
Part de la céramique fine dans U1		... %
Part de la céramique fine dans U3		... %
Constat comparatif U1 / U3		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Céramique fine : 18,3 % ; tuile : 33,7 % du corpus.

Question 2.2. Comparez la proportion de céramique fine dans U1 et U3. Calculez les deux proportions à partir des effectifs de chaque unité, puis formulez un constat quantifié sans en déduire directement une datation.

On rapporte l'effectif de céramique fine au total de fragments de chaque unité. Dans U1 : 6 ÷ 36 × 100 = 16,7 %. Dans U3 : 10 ÷ 20 × 100 = 50,0 %. La proportion en U3 dépasse donc celle de U1 de 33,3 points, soit une proportion trois fois plus élevée. Ce constat concerne les fragments enregistrés, pas nécessairement les récipients. L'effectif limité de U3 et les conditions de collecte invitent à la prudence ; cette différence ne suffit pas à établir une différence chronologique.

Proportions de céramique fine dans U1 et U3

Calcul demandé	Opération	Résultat
Part de la céramique fine dans le corpus total		... %
Part de la tuile dans le corpus total		... %
Part de la céramique fine dans U1		16,7 %
Part de la céramique fine dans U3		50,0 %
Constat comparatif U1 / U3		

+ 33,3 points

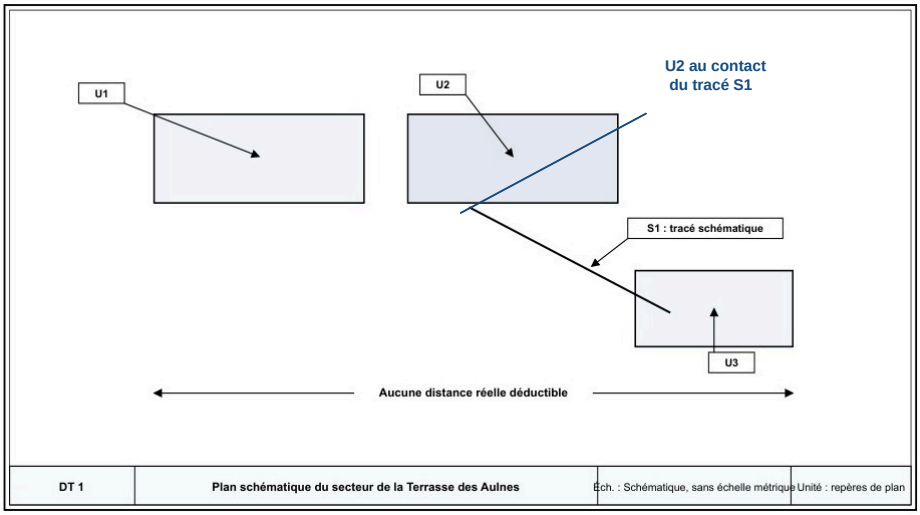
✓ RÉPONSE À RETENIR

U1 : 16,7 % ; U3 : 50,0 %. Écart : 33,3 points.

Question 2.3. En vous appuyant sur le DT 1, indiquez une relation spatiale observable entre U2 et la structure S1. Formulez ensuite une limite qui empêche d'affirmer, sur ce seul plan, que S1 et U2 sont contemporains.

Sur le plan schématique DT 1, U2 est au contact du tracé de S1. C'est une relation spatiale observable, mais le document n'est pas géoréférencé et ne permet pas de mesurer des distances. Cette proximité ne prouve pas que l'unité et la structure sont contemporaines. Le DT 3 signale un mélange possible dans le dépôt de U2, et aucune datation indépendante de S1 n'est fournie. Il faudrait des indices stratigraphiques ou chronologiques complémentaires pour établir leur relation dans le temps.

Contact spatial de U2 et du tracé S1



✓ RÉPONSE À RETENIR

U2 est au contact du tracé de S1 ; le plan ne prouve pas leur contemporanéité.

3. Confrontation et synthèse des données

Les comptages de mobilier doivent être confrontés aux informations de terrain : homogénéité relative de U1, mélange possible de U2 et faible effectif de U3. L'analyse doit aussi considérer les limites du protocole de collecte et distinguer les indices des conclusions qu'ils permettent d'étayer.

Question 3.1. Rédigez un paragraphe de 100 à 140 mots répondant à la question suivante : les données disponibles permettent-elles de défendre l'existence de pratiques différenciées entre U1, U2 et U3 ? Appuyez-vous sur au moins deux données chiffrées et une information de contexte, en signalant une limite importante.

Les comptages révèlent des différences de composition compatibles avec des pratiques différenciées, sans les établir. Dans U1, 6 fragments de céramique fine sur 36 sont enregistrés, contre 10 sur 20 dans U3 ; la tuile compte respectivement 12 fragments en U1 et 2 en U3 (DT 2). U2 présente 21 fragments de tuile sur 48. Ces écarts peuvent traduire des usages ou des modes de dépôt distincts. Le contexte de U1 est décrit comme relativement homogène, tandis qu'un mélange est possible dans U2 ; U3 est une petite fosse à effectif réduit (DT 3). La comparaison reste fragile : les unités ne sont pas nécessairement comparables en volume et le tamisage non systématique peut sous-représenter les petits éléments. Les pratiques différenciées sont donc une interprétation plausible, à confirmer par des analyses complémentaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les différences observées suggèrent des pratiques distinctes, mais ne les démontrent pas.

Question 3.2. Expliquez pourquoi le nombre de fragments ne peut pas être assimilé directement au nombre de récipients. Indiquez une autre mesure ou procédure qui pourrait améliorer la comparaison des assemblages.

Un fragment ne correspond pas nécessairement à un récipient : un même vase peut se briser en plusieurs morceaux, et des tessons peuvent être déplacés ou mêlés à d'autres dépôts. Le comptage dépend aussi de la fragmentation et des conditions de collecte, notamment du tamisage non systématique (DT 3).

Pour comparer les assemblages, on peut établir le nombre minimum d'individus (NMI) à partir des bords, des formes et des pâtes. Mesurer le volume de sédiment traité et peser les tessons, avec un protocole identique pour chaque unité, améliorerait aussi la comparaison.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Comparer les NMI, les poids et les volumes de sédiment en appliquant un protocole de collecte identique.

Question 3.3. Formulez une hypothèse de travail concernant la relation entre U2 et S1. Donnez un indice compatible avec cette hypothèse et une donnée supplémentaire nécessaire pour la tester.

Hypothèse : une partie du mobilier de U2 pourrait provenir du comblement de S1 ou d'activités menées à proximité de cette structure.

1. **Indice compatible :** U2 est au contact du tracé de S1 sur le plan (DT 1), et la fiche de terrain confirme cette proximité (DT 3).
2. **Vérification nécessaire :** documenter la relation stratigraphique entre le dépôt et S1, puis obtenir une datation indépendante des contextes concernés.

Ces vérifications permettraient de tester le lien proposé sans déduire la contemporanéité de la seule proximité spatiale, d'autant qu'un mélange est signalé dans U2.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> U2 pourrait être lié à S1 ; la stratigraphie et une datation indépendante permettraient de tester cette hypothèse.

4. Argumentation et limites de l’interprétation

La conclusion porte sur les formes d’occupation suggérées par le corpus et doit mobiliser des documents ainsi que des données précises. Elle doit distinguer observation et interprétation, présenter une limite ou une explication alternative et proposer une vérification complémentaire.

Question 4.1. Rédigez une conclusion argumentée de 140 à 180 mots sur les formes d’occupation suggérées par le corpus. Mobilisez au moins deux documents, citez au moins une valeur chiffrée, distinguez observation et interprétation, et présentez une limite ou une explication alternative. Complétez le DR 2 pour préparer votre conclusion.

Les données suggèrent des différences entre les assemblages, mais ne suffisent pas à établir des fonctions distinctes ni une évolution chronologique. Observation : le DT 2 compte 6 fragments de céramique fine sur 36 en U1 (16,7 %), contre 10 sur 20 en U3 (50 %). U2 comprend 21 tuiles sur 48 fragments. Le DT 3 décrit U1 comme homogène, U3 comme une petite fosse et signale un mélange possible en U2. Ces écarts autorisent l’interprétation prudente d’assemblages différents, peut-être liés à des usages ou à des dépôts distincts. Le DT 1 place U2 au contact de S1, sans prouver leur contemporanéité. Le plan est schématique ; les effectifs ne sont pas rapportés aux volumes et la collecte manuelle avec tamisage irrégulier peut sous-représenter certains objets. L’absence de datation absolue interdit de préciser la succession des occupations.

DR 2 préparé : conclusion, données et limite

Élément	Réponse du candidat
Conclusion principale sur les formes d’occupation	Différences possibles, non prouvées
Première donnée précise mobilisée et document source	DT 2 : U1, céramique fine 16,7 %
Deuxième donnée précise mobilisée et document source	DT 2 : U3, céramique fine 50 %
Limite ou explication alternative	DT 3 : mélange possible en U2
Donnée ou méthode complémentaire proposée	
Interprétation que cette vérification permettrait de tester	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Des pratiques différenciées sont possibles, mais les fonctions et la chronologie des occupations restent à vérifier.

Question 4.2. Proposez une démarche complémentaire permettant de vérifier ou de nuancer votre conclusion. Précisez la donnée à recueillir ou la méthode à employer, puis expliquez ce qu’elle permettrait de tester. Reportez les éléments de préparation dans le DR 2.

Pour vérifier cette conclusion, relever les relations stratigraphiques entre U2 et S1, puis prélever séparément des volumes identiques dans chaque contexte. Tamisés systématiquement, les prélèvements permettront de comparer les assemblages en limitant les biais de collecte. Étudier le nombre minimum d’individus et rechercher les remontages entre fragments aidera à évaluer le mélange signalé en U2. Une datation indépendante, si des

matériaux adaptés sont disponibles, pourrait préciser la relation chronologique. Ces méthodes testeraient si U2 et S1 sont contemporains et si les contrastes entre unités reflètent des pratiques distinctes plutôt que des différences de volume traité, de conservation ou de collecte.

DR 2 préparé : méthode et interprétation à tester

Élément	Réponse du candidat
Conclusion principale sur les formes d'occupation	
Première donnée précise mobilisée et document source	
Deuxième donnée précise mobilisée et document source	
Limite ou explication alternative	
Donnée ou méthode complémentaire proposée	**Volumes égaux, tamisage systématique**
Interprétation que cette vérification permettrait de tester	**Tester mélange et contemporanéité U2-S1**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Comparer des prélèvements standardisés et étudier la stratigraphie, les remontages et les datations pour tester le mélange et la contemporanéité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de la session 2026, code 26-LIC-HAA-EP1, dure 3 heures et comporte un coefficient indicatif de 3,0, sans coefficient national fixé pour le bloc. À partir du site fictif de la Terrasse des Aulnes, elle évalue la sélection critique des sources, le calcul de proportions, l'analyse spatiale et la construction d'une argumentation prudente sur les formes d'occupation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion se calcule par p = (effectif de la catégorie / effectif total de référence) × 100.
- Pour comparer une catégorie entre unités, rapportez son effectif au total propre à chaque unité.
- Le comptage porte sur des fragments enregistrés, et non directement sur des récipients ou des individus.
- La proximité spatiale entre une unité et une structure ne prouve ni leur contemporanéité ni un lien fonctionnel.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les opérations et les résultats des calculs, avec un arrondi au dixième de pourcentage.
- Distinguer explicitement observation, interprétation et hypothèse dans les réponses argumentées.
- Signaler les limites du corpus : mélange possible, faible effectif, collecte manuelle et tamisage non systématique.
- Citer les documents et données mobilisés, puis proposer une vérification adaptée à l'interprétation avancée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une part en pourcentage dans ce sujet ?

Divisez l'effectif de la catégorie par l'effectif total pertinent, puis multipliez par 100. Pour le corpus, le dénominateur est 104 fragments ; pour une unité, utilisez son total propre. Arrondissez ensuite le résultat au dixième de pourcentage.

Q : Pourquoi ne peut-on pas conclure qu'U2 et S1 sont contemporains ?

Le plan est schématique et la fiche situe U2 au contact de S1, mais aucune datation indépendante n'est fournie. Le mélange possible du dépôt ne permet pas non plus d'établir une association chronologique certaine entre l'unité et la structure.

Q : Comment gérer le temps pendant cette épreuve de trois heures ?

Répartissez le temps entre les quatre parties et réservez une durée suffisante aux calculs et aux rédactions de longueur imposée. Avant de rendre la copie, vérifiez les arrondis, les citations des documents et les documents-réponses DR 1 et DR 2.

Q : Qu'attend le jury dans les réponses de synthèse ?

Le jury attend des données précises, une argumentation claire et l'identification des limites documentaires. Il faut distinguer observation, interprétation et hypothèse, mobiliser les documents pertinents et ne pas présenter une datation ou une fonction comme un fait établi.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencehaa.fr/assets/annales/licence-haa/C1 - Exploitation de données à des fins d'analyse/2026/Licence Histoire de l'Art et Archéologie - C1 - Exploitation de données à des fins d'analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Histoire de l'Art et Archéologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.